



Entre Marne et Grand-Morin
Mairie de Crécy La Chapelle
Place Michel Houel 77580 CRECY LA CHAPELLE

Mail : bureau@emegm.com
Sites : www.emegm.com
www.artstage.fr

Association de Loi 1901
RNA : W77 1002 846 – Siret : 420 379 034 00028

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2022/2023

COURS DE TAPISSERIE

*Place Edouard de Moustier – 77580 Crécy-La-Chapelle
(en face de la Collégiale)*

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

E-mail : _____

TARIFS

Cotisation individuelle :

Tarif unique 15,00 €

Cours :

20 séances de 2h30 350,00 €

24 séances de 2h30 420,00 €

28 séances de 2h30 490,00 €

COURS DEMANDÉ(S)

Mercredi de 18h00 à 20h30

Jeudi de 10h00 à 12h30

Jeudi de 14h30 à 17h00



Esther Tomo est tapissière depuis 10 ans. Elle est issue d'une formation bac pro métiers d'art option tapisserie d'ameublement. Elle a travaillé auprès d'artisans pendant plusieurs années avant de se lancer à son compte. Actuellement, elle se spécialise dans la tapisserie moderne mais elle transmet un enseignement très traditionnel.

Elle met l'accent sur l'organisation, ne néglige pas les étapes de préparation, de découpe, de mesures... Elle vous apprendra à prendre son temps. En tapisserie, c'est important.

RÈGLEMENT

Cotisation			
À régler en une fois par chèque séparé ⁽¹⁾			15,00 €
Cours			
	<input type="checkbox"/> Formule 20 cours de 2h30	<input type="checkbox"/> Formule 24 cours de 2h30	<input type="checkbox"/> Formule 28 cours de 2h30
<input type="checkbox"/> En 1 fois ⁽²⁾	1 chèque de 350,00 €	1 chèque de 420,00 €	1 chèque de 490,00 €
<input type="checkbox"/> En 3 fois ⁽³⁾	3 chèques de 116,67 €	3 chèques de 140,00 €	3 chèques de 163,33 €
<input type="checkbox"/> En 5 fois ⁽⁴⁾	5 chèques de 70,00 €	5 chèques de 84,00 €	5 chèques de 98,00 €
<input type="checkbox"/> En 8 fois ⁽⁵⁾	8 chèques de 43,75 €	8 chèques de 52,50 €	8 chèques de 61,25 €
<input type="checkbox"/> En 10 fois ⁽⁶⁾	10 chèques de 35,00 €	10 chèques de 42,00 €	10 chèques de 49,00 €

Les chèques sont à libeller à l'ordre de EMEGM et seront débités en :

⁽¹⁾ Oct 2022

⁽²⁾ Oct 2022

⁽³⁾ Oct 2022, Janv et Avril 2023

⁽⁴⁾ Oct, Déc 2022, Fév, Avril et Juin 2023

⁽⁵⁾ Oct, Nov 2022, Janv, Fév, Mars, Avril, Mai et Juin 2023

⁽⁶⁾ 1 fois par mois d'octobre 2022 à juillet 2023 inclus

Je souhaite obtenir un reçu (CAF / Comités d'Entreprises)

Le fauteuil est à fournir par l'élève. Il doit être dans un état correct.

Les fournitures telles que sangles, toiles, ressorts..., peuvent vous être vendues à prix coutant.